



Rapports programmatiques et financiers de l'OMS pour 2020-2021, avec les états financiers vérifiés pour 2021

Rapport du Comité du programme, du budget et de l'administration du Conseil exécutif à la Soixante-Quinzième Assemblée mondiale de la Santé

1. Le Secrétariat a présenté un aperçu du rapport sur les résultats de l'OMS pour le budget programme 2020-2021¹ et des états financiers vérifiés pour 2021² et a souligné qu'au cours de l'exercice biennal, les contributions et l'exécution budgétaire avaient atteint des niveaux historiques, alors que l'OMS dirigeait la lutte mondiale contre la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19). Le Secrétariat a également signalé que le rapport sur les résultats était très détaillé et qu'il s'était efforcé de rendre l'établissement des rapports aux États Membres plus transparent.
2. Le Comité s'est félicité des rapports détaillés du Secrétariat et a pris note des réalisations accomplies au cours de l'exercice biennal 2020-2021.
3. Répondant à une question sur le taux d'exécution, le Secrétariat a expliqué que le taux d'exécution pour le segment de base du budget programme était de 85 %, et se situait donc dans la même fourchette que lors des exercices biennaux précédents, tandis que le taux d'exécution pour le segment des interventions d'urgence avait été exceptionnellement élevé en raison des activités menées à l'échelle de l'Organisation pour faire face à la pandémie mondiale de COVID-19. Le Comité s'est inquiété du financement inégal des différentes priorités stratégiques et de la dépendance excessive à l'égard des contributions volontaires.
4. En réponse à une demande tendant à ce que les États Membres soient plus étroitement associés à la conception de la méthode de tableau de bord pour chaque pays appliquée dans le rapport sur les résultats, le Secrétariat a expliqué que les tableaux de bord étaient jusqu'à présent un outil d'autoévaluation interne, conçu pour permettre au Secrétariat d'évaluer ses propres résultats. Il a en outre souligné que l'orientation stratégique et le leadership étaient des éléments sur lesquels le Secrétariat pourrait collaborer avec ses interlocuteurs nationaux à l'avenir.

¹ Document A75/32.

² Documents A75/33 et A75/INF/5.

RECOMMANDATION À L'ASSEMBLÉE DE LA SANTÉ

5. Le Comité, au nom du Conseil exécutif, recommande à l'Assemblée de la Santé de prendre note des rapports figurant dans les documents A75/32 et A75/33, et d'adopter le projet de décision suivant :

La Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé, ayant examiné le Rapport sur les résultats de l'OMS pour le budget-programme 2020-2021¹ et les états financiers vérifiés pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2021,² et ayant pris note du rapport du Comité du programme, du budget et de l'administration du Conseil exécutif à la Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé,³

A décidé d'accepter le Rapport sur les résultats de l'OMS : budget programme 2020-2021 et les états financiers vérifiés pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2021.

= = =

¹ Document A75/32.

² Documents A75/33 et A75/INF./5.

³ Document A75/56.